

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 mars 2021

OBJET : Motion portant sur la fermeture de classe prévue à l'École d'Application du Centre (EAC) d'Essey-lès-Nancy en septembre 2021

Rapporteur : M. LE MAIRE
Délibération n° 2

EXPOSE DES MOTIFS

Le directeur académique des services de l'Éducation Nationale projette la fermeture d'une classe à l'École d'Application du Centre à la rentrée scolaire de septembre prochain.

Cette annonce fait naître inquiétude et incompréhension auprès des parents, des enfants et des élus qui se mobilisent autour de cette question.

En effet, ce choix, motivé par des projections de baisse d'effectifs à la rentrée 2021, répond à une logique de court-terme qui ne sera pas sans conséquence sur les capacités d'accueil des autres classes. S'il faut s'appuyer sur ces fluctuations de population pour justifier la fermeture de classe alors il faut aussi prendre en compte les programmes et les situations d'habitat qui contribuent à une hausse certaine des effectifs prévisibles. Il n'est par exemple aucunement pris en compte la livraison d'une trentaine d'appartements sur le secteur et l'inscription d'enfants domiciliés au CADA dont le nombre annuel fluctue mais demeure sur une trajectoire plutôt ascendante.

Il ne faut pas non plus oublier que cette école est une école d'application permettant la formation de futurs enseignants. La qualité du temps qui leur est consacré dépend aussi du nombre d'enfants en présence. Par ailleurs, cette école accueille également une classe UPE2A (Unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants) qui nécessite des conditions particulières d'accueil puisque ces enfants sont inclus dans les classes dites ordinaires la plupart du temps et ce, afin de permettre une intégration et un partage bénéfiques à tous.

A l'heure actuelle, cette école compte également 9 enfants en situation de handicap, bénéficiant d'Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH) et que, quand bien même l'académie nous expliquerait que c'est une chance d'avoir un deuxième adulte dans la classe, ces professionnels n'ont pas vocation à jouer un rôle d'enseignant suppléant.

Augmenter les effectifs par classe dégraderait l'accueil actuel de tous ces enfants.

Enfin, le contexte et les conséquences de la crise sanitaire que nous traversons demandent qu'une attention toute particulière soit portée en direction des élèves de primaire. Respect des distanciations physiques et du non-brassage des classes, port du masque, absences des enseignantes et enseignants touchés par la Covid-19, etc... sont autant d'éléments difficiles à vivre pour nos enfants. Depuis le mois de mars 2020, ces bouleversements rythment le quotidien des enfants, perturbent leur apprentissage, leur vie en collectivité et mettent à mal les plus fragiles d'entre eux.

Dans ces circonstances, il nous semble indispensable de consolider les moyens alloués à l'éducation, aussi bien matériels qu'humains. Nous devons accompagner nos enfants, rassurer les parents, soutenir les enseignants et les assurer de conditions d'apprentissage adaptées à la situation, voire renforcées et non l'inverse en provoquant des surcharges de classes et des dégradations dans les conditions d'accueil à la rentrée prochaine.

Pour l'ensemble de ces raisons, le Conseil Municipal d'Essey-lès-Nancy demande au directeur académique des services de l'Éducation Nationale de revenir sur la perspective de fermeture d'une classe à l'école de l'EAC.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la motion ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 1^{er} avril 2021.

Extrait conforme

Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	25
- Nombre de votants :	29
- Convocation du Conseil municipal le :	19 mars 2021
- Convocation distribuée le :	19 mars 2021
- Affichage du compte-rendu le :	02 avril 2021
- Affichage du procès-verbal le :	14 mai 2021

PRESENTS

- M. LAURENT, MME CADET, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME CREUSOT, MME MENZRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. PERRI, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. THOUVENIN à M. LAURENT
- MME HOUSSIN à MME MENZRI
- M. BOURGUIGNON à MME DEVOUGE
- M. EL JAOUHARI à MME BLONDELET

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME Nadine CADET

Pour extrait

Michel BREUILLE,



